

fut notre Conseil général qui, après avoir élu, le 21 août, pour son président, l'aimable et si spirituel M. Lagrange, adoptait, le 28, son budget des Beaux-Arts porté cette année à 4.500, après l'acquisition pour la Préfecture d'une toile de José Frappa et de la belle composition de Mlle Guérin, *Cerises et Roses*, très remarquée au dernier salon. Le même jour, le Conseil général du Rhône votait une annuité de 1.500 francs pour l'organisation de l'enseignement de l'histoire de Lyon et de la région lyonnaise à la Faculté des lettres. On sait que la Société des Amis de l'Université a, la première, promis une libéralité pour cet objet. Cette chaire manquait à notre Université et était, depuis longtemps, réclamée par tous les amis du Vieux Lyon. Ce n'est pas le lieu de discuter ici les divers modes de conférences que cet enseignement pourra comporter. Le cours sera-t-il professé par un seul maître ès-histoire lyonnaise ? Ce mode donnera peut-être lieu à des critiques suivant le titulaire de la chaire, ses connaissances spéciales, ses origines ou ses tendances. Nommerez-t-on, au contraire, plusieurs conférenciers chargés de traiter différentes périodes de notre histoire locale ? Ces questions sont à l'étude. Espérons qu'elles seront résolues à la satisfaction de tous les amis de notre histoire.

Après un juste hommage rendu par le Conseil général à notre excellent archiviste, M. G. Guigue, qui, dans un rapport très substantiel, nous montre quel travail incessant de classement se fait dans nos archives et quelles heureuses réintégrations ont été faites cette année dans nos collections, le Conseil apprend avec plaisir la prochaine publication, sous la surveillance intelligente de M. Guigue, des « *Procès-verbaux des séances de la Commission populaire républicaine et de salut public du département du Rhône-et-Loire* », complé-